



Assignation en expulsion et préavis de départ anticipé

Par **fredtoulouse**, le **26/04/2009** à **10:25**

Bonjour,

Suite à des difficultés personnelles je n ai pu m acquitter de deux loyers après avoir reçu un commandement de payer je suis assigner en expulsion auprès du tribunal. De plus je suis aujourd hui muté à 70 kilomètres de mon lieux de résidence . Puis je donner mon préavis de départ réduit à 1 mois (donc avant la date d audience) et bien entendu me présenter à l audience pour pouvoir étaller cette dette ?

Merci de vos réponses